

Vœu proposé par l'exécutif d'Est Ensemble sur le projet de centre de traitement des déchets du Sycotm à Romainville / Bobigny

Le 19 juin 2017, le Sycotm a engagé une concertation préalable sur le devenir du site de traitement des déchets de Romainville / Bobigny. Est Ensemble souhaite pleinement être associé au renouvellement industriel de cet équipement, au titre des compétences Aménagement durable et Développement économique, Ecologie urbaine et Prévention et valorisation des déchets.

Cette concertation s'est déroulée sur une durée de cinq mois, autour de deux réunions publiques, quatre ateliers thématiques, une exposition itinérante et la mise à disposition de ressources documentaires.

A l'issue de cette période de concertation, le Sycotm expose trois hypothèses techniques pour le traitement des ordures ménagères résiduelles sur le site de Romainville / Bobigny :

- Hypothèse 1 : « la modernisation du site », qui inclue la réception des bennes d'ordures ménagères et leur transport par voie fluviale et induit une politique ambitieuse de réduction des déchets menée par Est Ensemble pour atteindre l'objectif « zéro déchet » ;
- Hypothèse 2 : « l'optimisation de la logistique urbaine », qui prévoit la réception des bennes d'ordures ménagères, le séchage d'une grande partie des ordures ménagères résiduelles afin d'optimiser leur transfert, la constitution d'un stock tampon pour une partie du flux, et le transfert par voie fluviale ;
- Hypothèse 3 : « le traitement partiel », qui comprend la préparation de combustibles solides de récupération (CSR) à partir d'une partie du flux d'ordures ménagères résiduelles séchées, l'implantation d'une chaufferie CSR d'appoint à géothermie et le transfert par voie fluviale des produits séchés non valorisés sur le site.

Lors de son Conseil de territoire du 23 mai 2017, Est Ensemble a adopté à l'unanimité une note de positionnement relative au projet de ce centre de traitement des déchets, dans laquelle sont rappelés les objectifs de réduction de la production des déchets et de favorisation de l'économie circulaire.

Il y est également indiqué que « *les élus se prononcent contre un projet d'incinération ou de combustion des ordures ménagères résiduelles sur le site de Romainville* ».

Aussi, les élus territoriaux d'Est Ensemble, réunis en Conseil Territorial le 21 novembre 2017,

1. Rejettent le traitement partiel des déchets sur le site évoqué à l'hypothèse 3 ;
2. Prennent acte de l'hypothèse 1 de modernisation du site ;
3. Demandent des informations supplémentaires sur l'optimisation de la logistique urbaine prévue dans l'hypothèse 2, afin de juger de son opportunité et des garanties sanitaires et environnementales offertes à la population de notre territoire et d'ailleurs.